

L'Assemblée de Fabrique fait le point.

Le bilan financier provisoire de la Fabrique de St-Anaclet pour l'année 2014 laisse présager un très léger surplus. Ce fragile équilibre budgétaire est rendu possible grâce à une administration réduite au minimum et à de généreux donateurs. C'est bien connu, depuis de nombreuses années, la Fabrique doit jongler avec des dépenses croissantes et des revenus en baisse.

La diminution des revenus est très significative à plusieurs postes. Voici quelques statistiques marquantes pour l'année 2014 :

- 16 % des paroissiens paient la capitation
- 3 % des paroissiens fréquentent l'église sur une base régulière, Cette diminution est accentuée par une baisse de la participation aux célébrations régulières en raison du nombre limité de célébrations par un prêtre pour présider.
- 5 % des paroissiens participent aux célébrations spéciales (Noël, Pâques, autres)
- On assiste à une baisse de 35 % des revenus pour les services funéraires (messe et autres services) en 2014.
- On constate également une baisse constante des services offerts tels que baptême, confirmation, mariage ou autres.



L'exercice financier 2014 a toutefois été équilibré grâce à des dons exceptionnels et inattendus de paroissiens, de paroissiennes et d'organismes. Merci à ces généreux donateurs. Cependant, en 2015, la Fabrique de St-Anaclet a dû faire face à des défis importants.

Le système de chauffage de l'église risquait de s'arrêter définitivement. Des bris majeurs étaient constatés à l'automne et tous les efforts ont été déployés afin de maintenir le chauffage jusqu'au printemps. Il s'agissait d'un problème majeur puisque le système est vieux de 55 ans et qu'il est endommagé dans son ensemble. Il ne pouvait être réparé partiellement. Plusieurs solutions étaient à l'étude, mais chacune engendrait des investissements importants devant être absorbés à partir des liquidités financières de la Fabrique. Avec la baisse constante des revenus, la Fabrique ne disposait d'aucun pouvoir d'emprunt.

De plus, un « bilan de santé » de l'état général de l'église a été réalisé grâce à l'implication de la municipalité de Saint-Anaclet. Ce bilan confirme que pour assurer une pérennité au bâtiment, des investissements de plus de 346 000 \$ devaient être effectués à court ou moyen terme. Ce montant n'incluait pas la réfection du système de chauffage à l'étude.

Actuellement, les bâtiments, tout comme les finances de la Fabrique, sont encore dans un état satisfaisant. Cependant, comme toutes constructions, l'église et le presbytère nécessitent des entretiens et des rénovations périodiques afin d'assurer leur pérennité. Il faut savoir que la Fabrique ne peut modifier à son gré ces édifices. Légalement c'est l'évêque du Diocèse qui a l'autorité de permettre toute modification ou rénovation. Jusqu'à maintenant, la Fabrique de Saint-Anaclet a toujours bien pris soin de ces constructions. Malheureusement, dans le contexte actuel de baisse de la pratique religieuse, la Fabrique ne dispose plus des ressources nécessaires pour assurer leur conservation à long terme. Il faut prendre acte de cette situation et travailler collectivement à trouver des pistes de solutions acceptables et viables.

Tenant compte de ces situations, l'Assemblée de Fabrique s'active et travaille de façon soutenue pour trouver les meilleures avenues pour assurer l'avenir de ses bâtiments tout en informant régulièrement les paroissiennes et les paroissiens.

Maurice Lepage, président de la Fabrique de Saint-Anaclet
Claude Roy, marguillier